

Rapport du Président

Séance publique
du lundi 21 octobre 2024
N° CD-2024-3-8-1
N° applicatif 10279

8^{ème} Commission

Commission Efficacité et sobriété financière

Direction

Direction des services de l'Assemblée

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE DU 20 JUIN 2024.

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'approbation par l'Assemblée du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du jeudi 20 juin 2024 présenté sous forme de transcription in extenso.

Le présent rapport a pour objet l'approbation par l'Assemblée du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du jeudi 20 juin 2024 présenté sous forme de transcription in extenso.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.